

MULTICIDE® NEO-PYNAMIN®, Technique

RÉSERVÉ AUX APPLICATIONS DE FABRICATION OU DE FORMULATION

NO.D'HOMOLOGATION 22261

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF:

Tétraméthrine [(1-cyclohexène-1,2-dicarboximido) méthyl 2,2-diméthyl -3-(2-méthylpropényl) cyclopropane carboxylate].....

95,00%

MULTICIDE® - Marque déposée of McLaughlin Gormley King Co.
NEO-PYNAMIN® - Marque déposée of Sumitomo Chemical Company, Ltd.



ATTENTION POISON

CONTENU NET _____

Fabriqué par:
MGK

7325 Aspen Lane North
Minneapolis, MN 55428
USA
(763) 544-0341

EPA Est. No. 1021-MN-2

Valent Canada Inc., 201-230 Hanlon Creek Blvd., Guelph, Ontario N1C 0A1, (519) 767-9262

MODE D'EMPLOI:

Utilisez seulement dans la fabrication d'insecticides inscrits sous la Loi sur les produits antiparasitaires. Ce produit doit être utilisé avec les solvants et/ou les porteurs appropriés et dans le cas de produits sous pression, les propulseurs appropriés pour produire un produit insecticide.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DU PERSONNEL NON AUTORISÉ.
Dangereux si avalé ou absorbé par la peau. Ne respirez pas les vapeurs ou les embruns de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau ou les yeux. En cas de contact, rincez à grande eau. Lavez avec de l'eau chaude et du savon après l'utilisation. Si l'irritation se poursuit, consultez un médecin. Évitez toute contamination de la nourriture et des aliments pour animaux. Ce produit est toxique pour les poissons. N'appliquez pas directement à tout cours d'eau pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

PREMIERS SOINS:

En cas de contact avec la peau ou les vêtements enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Avec les yeux garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Si avalé, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalé. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu' on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter selon les symptômes. Faible toxicité aiguë des mammifères par toute voie d'exposition.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX: Toxique pour les organismes aquatiques.

ENTREPOSAGE:

Entreposer dans un endroit frais et sec. Gardez le contenant fermé.

ÉLIMINATION ET DÉCONTAMINATION:

Les fabricants canadiens de pesticides utilisant cette technique doivent jeter tout produit actif inutile et tous les contenants conformément aux règlements municipaux et provinciaux. Pour plus de détails sur le nettoyage des déversements, contactez le fabricant ou l'agence réglementaire provinciale.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE:

En cas d'urgence médicale, pour obtenir des renseignements concernant la sécurité et la santé lors de l'emploi de ce produit, en cas de feu, de contenants non étanches ou endommagés, composer le **1-888-740-8712**.